

Notre entreprise s'appuie sur le logiciel libre pour augmenter sa compétitivité, accélérer la mise sur le marché de nouveaux produits ou services, et démultiplier l'intelligence créatrice de mes collaborateurs.

Nous avons conscience d'être acteur d'un riche écosystème d'innovation ouverte indispensable à notre croissance. Nous considérons qu'il est nécessaire, pour en favoriser le développement durable, de former les nouveaux ingénieurs au logiciel libre et à ses pratiques, de favoriser son usage dans notre entreprise et de faciliter la collaboration entre nos développeurs et les communautés.

En signant cette Charte, nous nous engageons à :

- Fournir un environnement professionnel - système d'exploitation et logiciels applicatifs - libre à chacun de nos collaborateurs qui le souhaite.
- Favoriser la contribution de nos collaborateurs aux communautés du logiciel libre, notamment en encourageant la redistribution des modifications sur des logiciels libres existants effectuées dans le cadre notre activité.
- Participer, via nos collaborateurs et/ou un soutien financier, aux événements de l'écosystème du libre.
- Permettre à ses collaborateurs de se former tout au long de leur carrière sur des technologies libres afin de leur assurer une évolution professionnelle dans le domaine du libre.
- Lors du versement de la taxe d'apprentissage obligatoire, considérer en priorité les formations supérieures qui proposent un enseignement des méthodes, des techniques et des outils propres au logiciel libre.

L'entreprise _____
(Nom, Prénom, Responsabilité dans l'entreprise, Date et Cachet de l'entreprise)

Cette charte est promue par :

**PLOSS**

Le réseau des entreprises du Logiciel Libre en Île-de-France



Un travail issu du Think Tank